

Les échos de Scy-Chazelles

N°84
Avril 2024

Le bulletin d'informations de votre commune



Scy-Chazelles

Moselle
L'Eurodépartement

20
TERRE
DE JEUX
24



Scy-Chazelles



ETAT CIVIL



Naissances

BONFORT Aaricia	02/08/2023
MANCARDI Emma	26/09/2023
HAMIDI Anas	28/01/2024
LA BELLA Mileyna	05/03/2024



Mariages

TANNE Thierry et BEURET Véronique	14/10/2023
GRANZO Grégory et CALCIO-GAUDINO Mathilde	21/10/2023
FRANQUIN Claude et IHUEL Monique	23/10/2023
LAOUAJ Mohamed et CHAMBAZI Anissa	23/12/2023



Décès

BOUVIN Paulette (née FABRY)	09/10/2023
AUBERTIN Marie (née JACQUEMIN)	21/10/2023
PILLIERE Annie (née LAMBERT)	26/10/2023
DEGUELDRE Jean-Marie	03/12/2023
BRUNI Lino	06/12/2023
FABBRI Anacleto	09/12/2023
FREESE Jean-Claude	22/12/2023
VELTRI Filomena (née PORCO)	19/02/2024

SOMMAIRE

3 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- 4 Place de l'Esplanade, un projet partagé et abouti
- 6 Participez à un événement inoubliable
- 8 Effectifs communaux : des arrivées et des départs
- 9 Budget 2024 : la 10^{ème} année consécutive sans augmentation des impôts communaux !
- 10 Et de 3 libellules au label Commune Nature
- 11 Vrai Faux
- 12 Les sentiers de Scy-Chazelles
- 14 Chemin des Grandes Vignes : les travaux enfin terminés !
- 15 Le tri des biodéchets
- 16 Les zones des énergies renouvelables de la commune

18 ZOOM SUR NOS ENTREPRISES

- 18 Une Galerie à Scy-Chazelles
- 19 Le magasin Fresh est ouvert

20 LOISIRS ET JEUNESSE

- 20 Diaporama
- 22 Mon jardin au naturel - L'ortie... De l'or en barre au jardin et dans votre assiette.
- 23 Inauguration du stade Franco de Maria
- 24 La bibliothèque municipale

23 LA PAGE DE L'OPPOSITION

24 INFOS PRATIQUES

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot
Responsable de la publication : Yannick Groutsch
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative
Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

Après la 3^{ème} fleur obtenue au label des « villes et villages fleuris » en 2023, c'est une seconde distinction remarquable qui nous a été décernée fin novembre dernier, avec le passage à 3 libellules au label des « communes nature ». Les objectifs de reconnaissance qualitative de notre commune, sur les plans de l'environnement, des pratiques d'entretien et de cadre de vie sont atteints, saluant ainsi le travail engagé depuis près de 10 ans en ce sens.

Dans la continuité de cette spirale positive, l'année 2024 s'annonce sous les meilleurs auspices.

Certes et je me répète, les finances des collectivités et de notre commune sont toujours difficiles pour ne pas dire malmenées, mais nous réussissons pour la 10^{ème} année consécutive à ne pas augmenter les impôts.

Cela ne nous empêchera pas de maintenir une certaine dynamique dans les projets envisagés, avec notamment l'enfouissement des réseaux du chemin des Mages, de la route Touristique, du chemin des Cents Livres et de la rue du Stade, ainsi que l'extension du parking du St Quentin qui offrira une vingtaine de places supplémentaires. Pour ces deux opérations, les appels d'offres lancés en fin d'année 2023 ont permis d'obtenir de bons niveaux de prix, conformes à nos estimations et attentes. Nous relancerons les appels d'offres pour le projet de 2^{ème} court de tennis et pour la réalisation de la nouvelle aire d'accueil de campings car, et en apprécierons les résultats pour arbitrer leur faisabilité. Enfin, deux nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques seront installées cette année, l'une rue En Prille, l'autre voie de la Liberté à proximité des impasses du Ruisseau de la Fontaine et Anne-Marie Célestine Michel.

Les études et demandes de subventions se poursuivront sur le projet de rénovation de la Place de l'Esplanade. Ces dernières devraient être à la hauteur de nos attentes, nous attendons leur confirmation ainsi que les résultats d'appels d'offres, là encore pour mesurer la faisabilité du projet.

A noter dans l'actualité communale, mais vous l'avez certainement remarqué, l'enseigne Fresh a ouvert un magasin voie de la Liberté à la place de TPA le 28 février dernier, proposant une offre de commerce supplémentaire sur la commune.

Enfin, l'heure du passage de la flamme olympique approche. L'organisation de l'évènement et la finalisation du programme d'animations feront de cet évènement une journée festive et mémorable. Les Olympiades que nous lançons de mars à juin sont ouvertes à tous les habitants adultes et enfants. Elles sont également des occasions de rassemblement, de partage et de convivialité entre les Sigéo-Castellois.

Une fois n'est pas coutume, j'adresse toutes mes félicitations à Olivier Krumbholz, sélectionneur national de l'équipe de handball féminin, pour le 3^{ème} titre remporté aux championnats du monde en décembre dernier. En route pour l'or olympique cet été... ? Nous le lui souhaitons.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer lors des « Olympiades de Scy-Chazelles » ou des différentes animations proposées par nos dynamiques associations, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

PLACE DE L'ESPLANADE, UN PROJET PARTAGÉ ET ABOUTI

Dans le cadre du projet de réaménagement de la Place de l'Esplanade, la parole a été donnée à de nombreuses reprises, depuis décembre 2021, aux habitants au travers d'un atelier d'échanges, de réunions publiques et de concertation en ligne sur le site internet de la mairie. L'objectif de présenter les intentions de la municipalité, de recueillir les attentes et souhaits des sigéo-castellois, et de permettre ainsi au bureau d'études d'aboutir à un projet final partagé, est atteint.

Lors de la dernière réunion publique du 11 avril 2023, en présence de nombreux habitants, le bureau d'études *Manivoles*, maître d'œuvre du projet, a dévoilé deux esquisses de réaménagement du site de la Place de l'Esplanade, afin de recueillir une nouvelle fois les avis et suggestions sur la base des scénarios présentés. Tous les sujets abordés, comme la circulation, le stationnement, les accès PMR, les points d'apport volontaire, le choix des matériaux au sol, l'aire de jeux, l'éclairage public, l'arrêt de bus ou encore la végétalisation des lieux, ont parfaitement nourri la réflexion. Un projet final a ensuite été défini et présenté en conseil municipal le 10 octobre 2023, afin de l'acter par délibération. Ce projet a été adopté à la majorité, pour un montant estimé par le maître d'œuvre à 934 000 €.

Toutefois, les intentions de la municipalité sont claires. Le projet ne doit pas coûter cher à la commune. Il ne sera réalisable qu'à 2 conditions :

- si des subventions notables sont obtenues,
- si les résultats d'appel d'offres auprès des entreprises de travaux sont conformes à ces estimations.

Pour cela, des demandes de subventions ont été effectuées auprès de différents cofinanceurs : la Préfecture (DETR/DSIL), la Région Grand Est, l'Eurométropole de Metz, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Département de la Moselle, sur la base du plan de financement prévisionnel suivant.



Quant aux travaux, si l'ensemble de ces conditions sont réunies, ils devraient être réalisés en 2025.

Raymond FRANZKE

	Pavés pierre naturelle		Percement dans mur
	Pavés carrossables		Borne de recharge déplacée
	Pavés carrossables joints enherbés		Borne foraine
	Pavés béton à joints enherbés		Arbre projet
	Pavés granit petit format		Arbre conservé
	Stabilisé		
	Enrobé		
	Massif arbustif		
	Massif de vivaces		
	Gazon / Prairie		

Le plan et les annotations plus lisibles sont disponibles sur le site internet de la Mairie
<https://www.mairie-scy-chazelles.fr> Rubrique Zoom en page d'accueil



PARTICIPEZ À UN ÉVÉNEMENT INOUBLIABLE

Le passage de la flamme dans notre commune est une aubaine. Tous les habitants pourront se retrouver autour d'un moment inoubliable. Mais cet enthousiasme ne se décrète pas du jour au lendemain. Chacun doit s'imprégner de l'ambiance afin de profiter de cette célébration.

Les Olympiades, un challenge fédérateur

Du 16 mars au 15 juin, le challenge des Olympiades de Scy-Chazelles aura pour ambition de fédérer le plus grand nombre de participants autour d'un programme sportif et culturel. Près de vingt équipes sont déjà engagées mais tout le monde peut encore s'inscrire pour en créer une nouvelle ou pour en intégrer une existante. A l'image de l'Année du Sport en 2016, chaque rencontre du challenge concentre bonne humeur et état d'esprit positif. N'hésitez pas à demander à participer même si vous n'avez pas encore de co-équipier.

L'issue du challenge arrivera le 27/06, jour du passage de la flamme olympique dans notre commune.

20
TERRE
DE JEUX
24

Une grande fête populaire avant et après le passage de la flamme

Cette journée sera ouverte à tous ceux qui aiment les fêtes populaires. Toute la journée, la restauration sera assurée par Pierre Cordier au profit de l'association *Une rose un espoir*. En complément, l'association ASLES proposera des gaufres. L'animation ne manquera pas et commencera à 10h avec la Région Grand Est et son bus "3, 2, 1... faites vos jeux". Elle se poursuivra par la fanfare vers 11h puis le DJ sigéo-castellois Grégory Archen lancera une démonstration très tonique d'Energym avant de laisser la place à la cérémonie de remise des prix des Olympiades. L'ambiance ira crescendo



LES OLYMPIADES DE SCY-CHAZELLES

Pour toutes les dates et à toutes les rencontres

Confection de gâteaux pour alimenter
le stand de ravitaillement



avec le spectacle magique d'Elena Dance jusqu'au clou de la journée. A 16h49, encouragé par des enfants de l'école et des résidents de l'AFAEDAM, le premier relayeur brandira la flamme Olympique sous les marronniers de la Place de L'Esplanade.

Le soir venu, retrouvons-nous tous pour le bal animé par l'orchestre Chrystal Noir qui a toujours assuré de belles soirées à la commune.

A la tombée de la nuit, nous profiterons d'un feu d'artifices ou d'un spectacle pyrotechnique réalisé par Aquarêve.

Comme la tenue des Jeux Olympiques à Paris, le passage de la flamme à Scy-Chazelles constitue un événement inoubliable. Ne manquez pas l'occasion de dire « J'y étais » et de partager un grand moment avec les autres habitants. Avec votre concours, le label Terre de Jeux ne sera pas un vain mot.

Yannick GROUTSCH

Samedi 16 mars - 10h00 Dictée sportive.

Adulte et enfants à partir de 12 ans - Lire en Fête - Bibliothèque

Entre le 16 mars et le 07 juin (Jury le 15/06/24)

Ecriture de texte(s) sur le sport ou les JO en général ou sur une épreuve du challenge en particulier - 3 000 caractères. En tout lieu

Déposer le texte ou l'envoyer à la bibliothèque avant le 07/06/24.

Dimanche 17 mars - 10h00 Course à pied avec Eric Thomas

Samedi 23 mars - 10h00 Café Philo Le corps, association SEVE.

Adulte et enfants à partir de 12 ans - Lire en Fête - Bibliothèque

Mercredi 10 avril - 14h00 Atelier Origami. A partir de 8 ans - Bibliothèque

Jeudi 25 avril 2024 - 14h00 Marche 5-6 km avec ASC - Espace Liberté

Dimanche 12 mai - 14h30 Tournoi de volley adapté Equipe de 2 à 4 joueurs AFAEDAM

Samedi 1^{er} juin - 10h00 Tournoi de tennis ouvert Tennis Club Scy-Chazelles

Mercredi 5 et jeudi 6 juin 2024 Audition Musique Scy-Chazelles

Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles, réservé aux membres de l'école de musique

Vendredi 7 juin de 9h30 - 10h30 Participation à une séance de Zumba

Loisirs et Amitiés Sportives - Espace Liberté

Samedi 15 juin 2024 Tournoi de Foot Jeunesse Sportive Metz / Scy-Chazelles

Jeudi 27 juin 2024 - 13h30 Remise des prix Place de l'Esplanade

Toutes les informations sur le décompte des points sur notre site <https://www.mairie-scy-chazelles.fr> ; rendez-vous sur la page d'accueil A la Une ou A votre Service

EFFECTIFS COMMUNAUX : DES ARRIVÉES ET DES DÉPARTS

Comme dans toutes les communes, les mouvements de personnel font partie de la vie des services. Mais de manière notable, la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024 ont vu un certain nombre de mouvements, en raison de départs en retraite d'agents « emblématiques » ou de mutations vers d'autres communes.

En fin d'année dernière, Michel Pierret, responsable des services techniques depuis près de 22 ans, a fait valoir ses droits à la retraite.

Il a été remplacé, dès le mois de décembre par Adrien Arnoult qui, par voie de mutation en provenance de la commune de Laquenexy, assure maintenant la gestion des services techniques et manage les cinq agents placés sous sa responsabilité.

Toujours au sein des services techniques, notons le départ d'Aurore Guillot en novembre dernier, en mutation dans une autre commune a été remplacée par un agent qui a pris ses fonctions, orientées principalement autour de l'entretien et de la valorisation des espaces naturels de la commune.

Au niveau des services administratifs, c'est aussi un départ en retraite qu'il convient de souligner, concernant Marylise Guitard que tout le monde dans la commune connaît. En effet, après 33



Nos retraités, Marylise GUITARD et Michel PIERRET.

années passées au sein de la mairie, vous n'avez sans doute pas manqué de la rencontrer dans son dernier poste occupé à l'accueil, en charge également des actes d'état civil, de la gestion des affaires funéraires ou encore de l'organisation des élections.

C'est Caroline Delattre, recrutée il y a un an, qui la remplace et assure désormais ses missions. A noter enfin l'arrivée en janvier dernier d'Éloïse Tragno, en charge des affaires scolaires et périscolaires, de la location des salles communales et de la vie associative.

Emmanuel BRANDENBURGER
Directeur Général des Services



Adrien ARNOULT



Caroline DELATTRE



Eloïse TRAGNO

BUDGET 2024

LA 10^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX !

Le budget communal de cette année s'emploie à résoudre la délicate équation entre la stabilité de la fiscalité, la baisse des dotations et subventions, le maintien de la qualité de service, le tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Le budget 2024 a été voté lors du conseil municipal du 27 février dernier. En voici les grands équilibres et les projets d'investissement qui seront initiés ou réalisés dès 2024.

La section de fonctionnement s'équilibre cette année à 2 372 000 €. Elle nous permet d'assurer le quotidien. Ses recettes sont notamment constituées des impôts locaux (taxes foncières), des dotations et participations de l'État et des recettes encaissées au titre des prestations proposées à la population (périscolaire, locations de salles, ...). Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services externalisées, les subventions versées aux associations ou encore les intérêts des emprunts.

La section d'investissement s'équilibre à 1 469 000 € en 2024. Contrairement à la section de fonctionnement, elle traduit plutôt les projets à long terme de la commune et prépare son avenir. Ses recettes sont principalement constituées des taxes d'aménagement, de la TVA récupérée sur les dépenses d'investissement de l'année précédente, des subventions

sur les projets, de l'emprunt et du transfert de l'excédent de fonctionnement éventuel.

Les projets prévus ou engagés en 2024 en investissement sont les suivants :

-  Extension du parking St-Quentin (une vingtaine de places supplémentaires)
-  Enfouissement des réseaux secs aériens des rues suivantes : chemin des Mages, chemin des Cent Livres, route Touristique, rue du Stade
-  Réalisation de la nouvelle aire de camping-cars à proximité de la véloroute sous réserve que les appels d'offres soient fructueux
-  Remplacement de l'éclairage public (nombreux candélabres défectueux ou manquants)
-  Réfection du mur et de la façade de la chapelle fortifiée du St-Quentin

Les travaux de requalification de la Place de l'Esplanade et le deuxième court couvert de tennis sont quant à eux envisagés en 2025. Les études et recherches de subventions se poursuivent en 2024.

L'ensemble de ces dépenses représente un investissement global de l'ordre de 936 000 €, déduction faite des subventions attendues. La commune bénéficie d'un excédent budgétaire en investissement de l'ordre de 430 000 € et devra donc solliciter un emprunt prévisionnel d'environ 500 000 €. L'objectif de maintenir un taux d'endettement par habitant dans la moyenne nationale des collectivités de population identique reste de rigueur.

Ce qu'il faut retenir du budget de la commune pour 2024 :

-  une stabilité des taux d'impôts communaux et ce depuis 10 ans
-  des projets qui renforcent notre attractivité et traduisent la volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants
-  un niveau d'endettement maîtrisé n'obérant pas les capacités d'investissement pour les années futures.

Emmanuel BRANDENBURGER, Directeur Général des Services et Frédéric NAVROT

ET DE 3 LIBELLULES AU LABEL COMMUNE NATURE

Après avoir obtenu la 3^{ème} fleur au label Villes et Villages fleuris, notre commune a été gratifiée de trois libellules, la plus haute distinction, dans le cadre du label Commune Nature. Elle l'a reçue le 5 décembre dernier, à Thion-les-Vosges.

Depuis de nombreuses années, Scy-Chazelles s'est engagée à garantir un cadre de vie plus sain pour le bien-être de ses habitants. Bien avant que cela ne soit imposé par la loi (loi Labbé 1er janvier 2017), elle a progressivement abandonné l'utilisation des pesticides dans les espaces verts communaux, remplacé certaines pratiques coûteuses en énergie et en temps pour les services techniques (plan de gestion différenciée), préservé la ressource en eau (optimisation des arrosages, choix de plantations mieux adaptées à la sécheresse, paillage...) et favorisé la préservation de la biodiversité.

La commune a concouru pour la première fois en 2021 au label Commune Nature et a obtenu sa première libellule. Ce label, créé par la Région et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en 2011, reconnaît et récompense les collectivités qui pratiquent une gestion vertueuse de leurs



espaces verts en luttant contre les pesticides, en optimisant la ressource en eau et en favorisant la biodiversité.

Ce dispositif Commune Nature, en constante évolution, propose un cadre très strict à respecter. L'obtention de libellules n'est pas chose aisée et ce label est réévalué tous les deux ans. Pour conserver nos libellules nous devons donc constamment améliorer nos bonnes pratiques.

Depuis 2021, nous avons créé des espaces favorables à la biodiversité et amélioré nos pratiques vertueuses :

- Création du parc écologique et de la biodiversité,
- Création du cimetière paysager,
- Plantation d'une haie de 160 m au city-stade,
- Plantation d'environ 40 arbres dans la commune (en accord avec les prescriptions de l'outil SESAME),
- Réduction des surfaces et des fréquences de tontes à certains endroits,
- Suppression totale des produits de biocontrôle,
- Végétalisation de l'ancien cimetière,
- Pratique de la fauche tardive à certains endroits pour laisser les fleurs monter en graines (tonte différenciée),

	NIVEAU 1 	NIVEAU 2 	NIVEAU 3
Produits phytosanitaires de synthèse	interdits	interdits	interdits
Produits phytosanitaires de biocontrôle et substances de base	autorisés	autorisés hors désherbants	interdits
Plan de gestion différenciée	/	réalisé	appliqué sur le terrain et développé
Engrais	de synthèse autorisés	réflexion sur l'utilisation des engrais de ressource locale	engrais de ressource locale à privilégier
Gestion de l'eau	/	réflexion sur une gestion économe	gestion économe effective
Formation et communication	/	auprès des élus et du grand public	auprès des élus et du grand public
Préservation de la biodiversité	/	réflexion	projets concrets et réalisés
Adaptation au changement climatique	/	réflexion	projets concrets et réalisés
Autres gestionnaires	/	/	implication

* Le tableau présente les principaux critères des 3 niveaux de distinction. Seuls les règlements "Commune Nature" et "Espace Nature" 2023, plus complets, font foi ; merci de vous y référer.

- Végétalisation des pieds de murs offerte aux habitants,
- Désimperméabilisation de sols de certains secteurs,
- Suppression de nombreuses jardinières et réduction des plantes annuelles au profit de grands massifs de vivaces.



Pour l'édition Commune Nature 2023, ce sont 268 communes du Grand Est qui ont été récompensées :

- 52 communes ou gestionnaires d'espaces ont obtenu 1 libellule dont 47 obtenant leur 1^{ère} distinction ;
- 61 ont obtenu 2 libellules dont 38 obtenant leur 1^{ère} distinction, et 10 en progression ;
- 124 ont obtenu 3 libellules dont 37 obtenant leur 1^{ère} distinction, et 17 en progression (dont Scy-Chazelles) ;
- 31 ont été gratifiées d'un coup de cœur.

Cette distinction est le résultat du remarquable travail d'équipe effectué par les agents des Services Techniques aussi compétents que passionnés par leur mission au service du cadre de vie des habitants de Scy-Chazelles.

Sandrine ZELL



C'est inadmissible et préjudiciable pour notre commune, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui va remplacer notre PLU actuel va rendre constructible la rue Jeanne d'Arc pour y réaliser 5 à 8 maisons !

X Faux Le PLUI ne change absolument rien au PLU pour le secteur cité. Depuis de nombreuses années déjà et dans le PLU de la commune, un terrain situé le long de la rue Jeanne d'Arc est classé en zone 1 AU (à urbaniser), permettant un jour, en le classant en zone U (urbanisable), d'y réaliser des maisons semblables à celles du Clos des Charmilles, d'un nombre estimé entre 5 et 8 selon leur taille et la superficie du terrain relativement restreinte.

Un important projet immobilier est prévu voie de la Liberté, juste à côté des réalisations *Magnum*, semblable à celles-ci. Le promoteur a acheté les maisons voisines en ce sens.

X Faux Les règles d'urbanisme du PLU, ainsi que celles à venir du PLUI, ne permettent pas de réaliser un tel projet ni de « construire en 2^{ème} rideau », c'est-à-dire en fond de parcelle. Et il n'est pas dans les intentions de la municipalité actuelle de modifier les règles d'urbanisme pour autoriser la construction de collectifs en fonds de parcelles.

Le Maire a été vu avec des promoteurs dans les parcelles agricoles cultivées derrière la voie de la Liberté. Il envisage des projets immobiliers sur ces terrains.

X Faux Le Maire est allé sur ces terrains avec les pompiers lors des incendies de l'été dernier, mais jamais avec quelconque promoteur. D'ailleurs, ces terrains d'une part situés en zone agricole, d'autre part en zone rouge inondable du Plan de Prévention des Risques Naturels, sont strictement interdits à la construction et pour longtemps !

La flamme olympique va passer à Scy-Chazelles !

✓ Vrai La flamme olympique passera dans notre commune le 27 juin prochain à 16h49 précises, partant de la Place de l'Esplanade pour rejoindre la Maison de Robert Schuman. Venez nombreux assister à cet événement exceptionnel !

Frédéric NAVROT

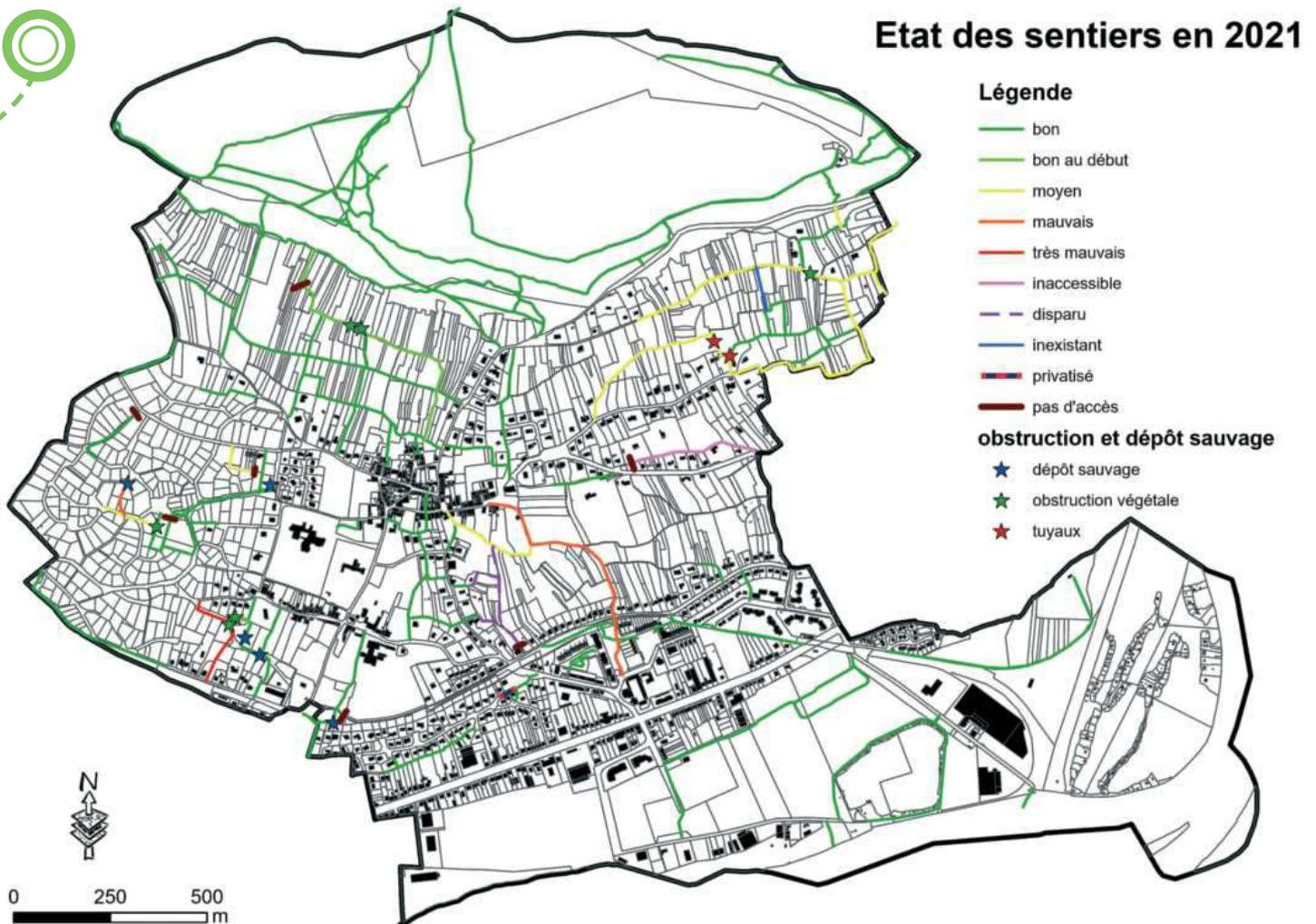
LES SENTIERS DE SCY-CHAZELLES



La commune de Scy-Chazelles est parcourue par un grand nombre de chemins permettant aux promeneurs de découvrir le village, le paysage et des points de vue superbes.

Plus ou moins bien entretenus compte tenu du linéaire total, ces sentiers ont fait l'objet d'un recensement (afin d'en dresser l'état des lieux). Cet inventaire a été réalisé au printemps 2021 avec la participation d'élus et des personnes intéressées par la démarche. Une première identification cartographique a été effectuée à partir de différentes sources :

- Le cadastre
- Une liste de sentiers fournie par nos Services Techniques
- Les circuits du Club Vosgien
- Le GR5
- Les circuits « balades natures » de la Métropole
- Les photos aériennes
- Le fond cartographique Openstreetmap



Le territoire a été découpé en sept parties. Sept équipes de deux personnes ont emprunté les sentiers cartographiés et ont émis leurs observations. Les résultats ont été intégrés dans une base de données qui a permis d'établir une cartographie précise de l'état de ces chemins (voir carte ci-contre). 108 sentiers ont été identifiés soit un total de 24.5 km. Les sentiers gérés par la Métropole pour la réhabilitation touristique du Mont Saint-Quentin n'ont pas été pris en compte dans le cadre de cette étude.

D'après les observateurs, 87% des sentiers sont en bon état et bien entretenus. 11 sentiers sont en moyen, voire mauvais état dont le chemin de l'Archyre suite au ravinement et aux problèmes d'inondations engendrés par le ruisseau éponyme. Le sentier qui relie le chemin des Grandes Vignes au chemin du Longeau est dans un état très mauvais du fait du ravinement par le ruisseau qui le longe, souffrant également d'un manque d'entretien (arbres tombés). Son accès est très difficile par le chemin du Longeau. Quatre sentiers ont disparu, « absorbés » par les friches au nord de la rue Alfred Pichon.

Quelques sentiers sont inaccessibles, fermés par une chaîne, une clôture ou un portillon.

De rares propriétaires se sont « accaparés » un sentier situé à l'arrière de leur terrain. Ils sont invités à se rapprocher de la mairie afin d'y remédier ou de régulariser la situation.

Des dépôts sauvages ont été observés à quelques endroits ainsi que des obstructions de type végétal (arbres, branches tombés) ou encore des tuyaux affleurant, pouvant être un danger pour les piétons et les cyclistes.



Certains chemins en cœur de village sont défigurés par l'existence de clôtures de types non autorisés, de murs en mauvais état et par manque d'entretien de la part des riverains (arbustes obstruant le passage). **Il est rappelé ici qu'il incombe aux propriétaires des parcelles longeant un chemin, de garantir le libre accès à ce dernier par l'entretien et la taille de la végétation gênante.**

Plusieurs gestionnaires se partagent l'entretien de ces sentiers. La majeure partie est sous la responsabilité des Services Techniques de la commune, le haut du ban communal est géré par la Métropole, le Club Vosgien participe également à l'identification de ces circuits. Un chemin est géré par des privés (autour de l'étang de Silix). L'AAPPAN organise régulièrement des opérations d'entretien avec des bénévoles. L'entretien des sentiers se fait essentiellement par fauchage et/ou tonte. Le nombre de fauches varie en fonction des besoins mais ne dépasse pas trois passages par an. Cela va également dépendre de la météo. En effet, un été pluvieux favorisera une repousse plus rapide de la végétation. Certains sentiers sont auto-entretenus du fait de leur grande fréquentation et le piétinement qui y est induit.

Ces observations nous font prendre conscience de la richesse de ces chemins et de leur grand nombre. Depuis cet inventaire, des moyens ont été mis en œuvre pour résoudre certains problèmes, notamment le chemin de l'Archyre qui est à nouveau opérationnel et sécurisé. **Les dépôts sauvages et autres obstructions végétales ont été nettoyés.** De nouveaux sentiers ont également vu le jour dans les friches route de Lessy. Ils sont gérés par la Métropole dans le cadre du PAEN.

Une réflexion est également engagée pour prioriser les sentiers les plus intéressants afin de les mettre en valeur, car tous ne peuvent pas être optimisés compte tenu du linéaire total et du coût que cela représenterait.

Sandrine ZELL

CHEMIN DES GRANDES VIGNES : LES TRAVAUX ENFIN TERMINÉS !

Le long du chemin des Grandes Vignes, le projet initié au cours du mandat précédent et visant la construction de 14 maisons locatives, l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection complète de la route est achevé.



Le projet immobilier situé Chemin des Grandes Vignes et réalisé par MAGNUM IMMOBILIERE, est à présent achevé. Les 13 maisons individuelles locatives, à l'architecture contemporaine, de type F5 offrent une belle volumétrie. Fonctionnelles et agréables à vivre, elles s'insèrent parfaitement dans le site. Les différentes teintes de façade se marient et marquent la personnalité de ces constructions.

Les aménagements extérieurs ont été particulièrement soignés. Chaque maison bénéficie d'un garage et de places de stationnement privatives, ainsi que d'un jardin et d'une terrasse. Des places de stationnement visiteurs ont également été créées.

Aujourd'hui, l'ensemble des maisons est occupé, ce qui témoigne d'un projet réussi.

La municipalité a de son côté, procédé à l'enfouissement des réseaux secs aériens (basse tension, télécommunication et éclairage public). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise GEPELEC pour un montant de 136 046 € TTC, subventionnés à hauteur de 13 300 € par RESEDA et ORANGE.

Enfin, l'Eurométropole de Metz s'est chargée de la partie voirie (structure de chaussée et enrobé). En attendant le tapis final mis en œuvre au printemps dès le retour des beaux jours, la chaussée a reçu pour l'hiver un revêtement macadam d'attente mais parfaitement circulaire.

Sur ce chemin, la vitesse sera limitée à 20 km/h et deux ralentisseurs seront posés en entrée de rue en concertation avec les riverains.

L'ensemble de ces importants travaux ont certes provoqué des désagréments aux riverains, mais le résultat final en vaut vraiment la peine. Nous les remercions infiniment de s'être montrés patients et tolérants.

Catherine BASSOT et Raymond FRANZKE

LE TRI DES BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, en vertu du droit européen et de la loi antigaspillage de 2020, les collectivités doivent proposer une solution pour le tri des biodéchets à tous les particuliers et les professionnels.

Tri des biodéchets, c'est quoi ?

Les biodéchets, ce sont principalement les déchets alimentaires ou de cuisine (épluchures, restes d'assiettes, marc de café...). Selon le ministère de la Transition écologique, ils représentent encore 30 % du contenu des poubelles résiduelles. Ils n'ont plus rien à faire dans vos poubelles noires.

Qu'en est-il pour la Métropole de Metz ?

Depuis des mois, des composteurs sont distribués gratuitement aux ménages qui ont des jardins ou en pied d'immeubles collectifs. Sept associations tiennent, à Metz, des permanences autour de composteurs de quartier.

A Scy-Chazelles, le 4 octobre 2023 salle de l'Esplanade, la réunion d'information sur le compostage des déchets a connu un grand succès. Les explications de Monsieur Stéphane Duffroy, employé à la direction de gestion et de valorisation des déchets de la Métropole de Metz, ont porté leurs fruits puisque cent trente composteurs individuels ont été distribués ensuite, le mercredi 8 novembre 2023 dans notre commune.

Metz Métropole propose une expérimentation qui va être lancée, pour le deuxième semestre 2024. Un bureau d'études a travaillé pendant deux ans : les communes d'Ars-sur-Moselle, Moulins-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin et le quartier de La Patrotte, à Metz, testeront une solution, avec des points d'apport volontaire (PAV) dédiés. Une commande pour équiper les habitants en bio-seaux va être lancée. Le but est de proposer quelque chose de cohérent et efficace pour toute la Métropole, car de grosses différences existent en fonction des densités de population et des possibilités de compostage, entre milieux urbains et ruraux. Il faut aussi prendre le temps de faire des réunions publiques pour expliquer.

Une solution pour les professionnels qui produisent moins de cinq tonnes de biodéchets (les restaurateurs) par an va aussi être proposée : elle mixera sans doute ramassage et points d'apport volontaire.



MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS

Par mail à qualitedechets@eurometropolemetz.eu en mentionnant vos coordonnées et modèle de composteur souhaité.

Par téléphone au : 03 87 20 10 00

Vous souhaitez réserver un composteur ?

Simple et efficace, le compostage fait de vos déchets de cuisine et de jardin une véritable ressource pour vos plantes.

Épluchures et déchets verts seront dégradés naturellement par des organismes vivants (vers, bactéries, champignons).

Après 6 à 9 mois, ils se transformeront en compost, un engrais naturel proche de l'humus de nos forêts.



D'INFOS
eurometropolemetz.eu
03 87 20 10 00



FORMULAIRE

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR :

- Par voie postale en renvoyant ce coupon complété à :
Maison de la Métropole - 1 place du parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz cedex 1
- Par mail à qualitedechets@eurometropolemetz.eu en mentionnant vos coordonnées et modèle de composteur souhaité
- Par téléphone au 03 87 20 10 00

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Commune _____
Téléphone _____
Mail _____

Les composteurs sont conditionnés en kit et donc facilement transportables, même dans une petite voiture.



La mise à disposition du composteur vous octroie le droit de consultation en ligne.

CHOISISSEZ VOTRE COMPOSTEUR :

4 modèles sont mis à votre disposition par l'Eurométropole de Metz : en bois ou en plastique recyclé, de 300 ou 600 litres.

CHOISISSEZ VOTRE MODÈLE DE COMPOSTEUR		QUANTITÉ SOUHAITÉE	
CONTENANCE	MESURES		
Plastique*	300 L	75 cm de côté et 80 cm de haut	
Bois**	300 L	70 cm de côté et 75 cm de haut	
Plastique*	600 L	1,20 m de diamètre et 82 cm de haut	
Bois**	600 L	85 cm de côté et 75 cm de haut	

* plastique recyclé ** bois impregnés



Claude BEBON

LES ZONES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DE LA COMMUNE

Face aux crises climatique et énergétique, les objectifs de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération du développement des énergies renouvelables (ENR) sont d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et sortir des énergies fossiles.

Grâce à la loi, les communes peuvent définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie.

Une cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) de la commune nous a été adressée par la préfecture, en identifiant les zones potentielles d'implantation des différentes énergies et tenant compte des critères géologiques et thermiques.

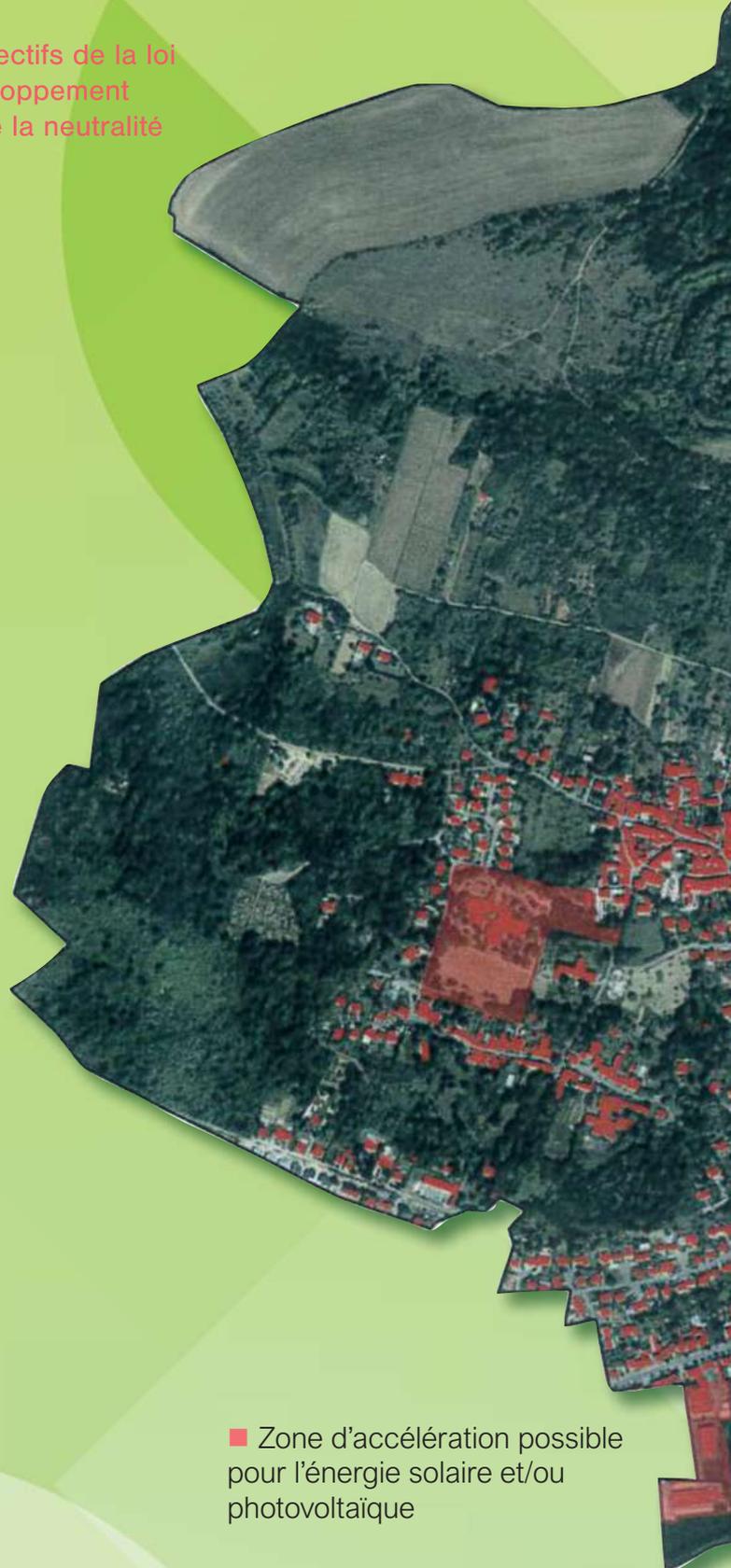
Cette cartographie a fait l'objet d'une consultation publique au mois de décembre 2023. A cet effet, un registre était à la disposition des administrés en mairie pour recevoir les observations, avec la possibilité également de s'exprimer par courriel sur le site de la commune.

Une personne a posé une question sur le registre, aucune observation par courriel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré le 30 janvier 2024, a décidé de ne pas cartographier sur son ban communal des zones d'accélération des énergies renouvelables relatives à l'éolien, la méthanisation et le solaire au sol. En revanche, elle entérine la décision de cartographier des zones d'accélération des énergies renouvelables pour les panneaux photovoltaïques et solaires.

Raymond FRANZKE

■ Zone d'accélération possible pour l'énergie solaire et/ou photovoltaïque



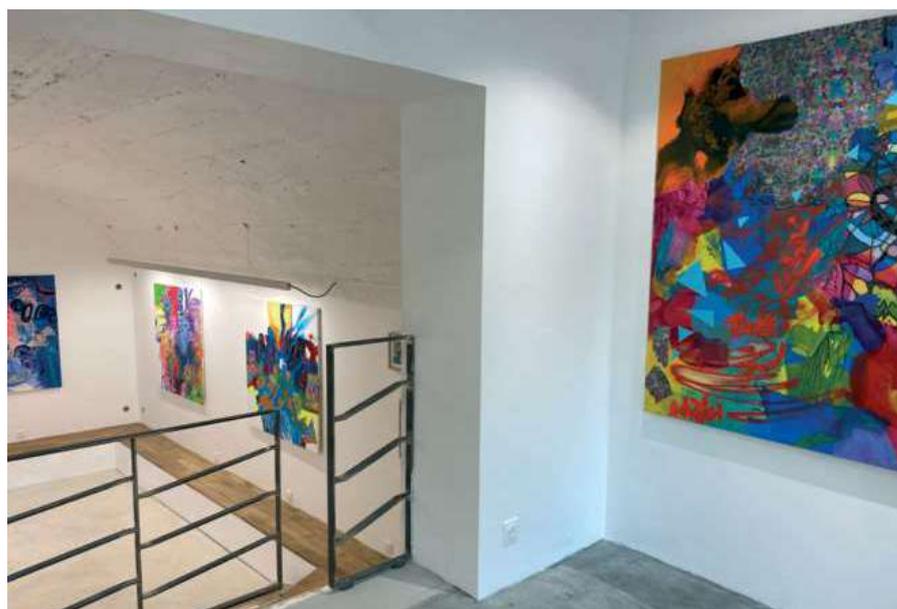


UNE GALERIE À SCY-CHAZELLES



Marie RIGAUX nous reçoit dans les murs de sa galerie située au 3 rue Saint Vincent à Scy-Chazelles.

C'est un espace dédié à l'art contemporain, à la fois épuré et chaleureux où éclatent les couleurs vives des œuvres exposées et subtilement mises en valeur.



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis une sigéo-castelloise, j'ai toujours travaillé dans l'art. Ainsi je m'occupais des expos de la maison de Robert Schuman avant sa reprise par le Département. J'ai aussi été responsable curatrice d'Art Metz et créé INODESIGN ; bref une vie toute entière dédiée à la passion de l'art.

Comment vous est venue l'idée de cette galerie ?

J'aime partager et donner accès à l'art aux personnes qui n'ont pas forcément l'occasion de s'y pencher. Ainsi il m'a toujours semblé injuste de devoir se déplacer jusqu'aux grandes villes pour profiter de belles expositions.

Après le Covid, j'ai pensé à ce projet où un public averti et/ou passionné pourrait admirer des artistes de qualité et reconnus.

Et puis ma maison s'y prête et j'ai une bonne connaissance et de bons réseaux pour faire vivre ce projet.

Comment envisagez-vous le fonctionnement de votre galerie ?

J'ouvre sur rendez-vous et les week-ends. Toutes les informations se trouvent sur mon site ; <https://galeriemarierigaux.fr>

Je propose aussi à tous ceux qui sont intéressés de s'inscrire à mon collectif, ce qui permet d'être invité à des événements et de participer à des moments de convivialité autour de thèmes liés à l'art contemporain. Je suis aussi joignable par téléphone au **06 82 54 49 76**.

Je tiens beaucoup à cette notion d'échange et de partage autour de la recherche esthétique.

Avez-vous des projets à court terme ?

L'exposition actuelle de Marie Pernet s'est achevée fin mars. Les œuvres de MaxB suivront, un artiste fascinant.

J'ai aussi un projet d'exposition de meubles de design de luxe avec l'Italie pour septembre. De belles perspectives...

Ainsi donc Scy-Chazelles s'enrichit d'un nouveau lieu culturel et touristique que nous suivrons avec attention et grand plaisir.

Claire ADAM et Annick GRATIER

LE MAGASIN **fresh.** EST OUVERT

fresh.
au service du goût

Le 28 février, l'enseigne Fresh, spécialisée dans les produits frais, a ouvert un nouveau magasin à Scy-Chazelles, en lieu et place de TPA, voie de la Liberté.

L'enseigne Fresh est spécialisée dans les produits frais. Elle compte 48 magasins en France d'une surface moyenne de vente d'environ 500 m². Sur le territoire national, elle indique en ouvrir 10 à 15 par an. Comme Grand Frais, cette chaîne est développée par le groupe Prosol.

L'enseigne annonce proposer des produits de qualité au meilleur prix du marché, tout en privilégiant les circuits courts. Elle se considère comme un marché couvert, où l'on peut trouver tous ses produits caractéristiques (légumes, fruits, fromages et produits laitiers, viande, poisson, etc). Les magasins sont livrés tous les jours et mettent en place, par exemple, une filière « bœuf » créée spécifiquement pour l'enseigne.

Dans chaque région, Fresh commercialise les produits de quelques fournisseurs locaux. Ainsi, à Scy-Chazelles on retrouvera dès le printemps les concombres, fraises et courgettes des Jardins Vitrés situés à La Maxe, ainsi que les produits de la Charcuterie Pierrat basée au Tholy (88).

Enfin, il convient de souligner la création d'emplois qu'a générée l'arrivée de ce magasin. En effet, ce ne sont pas moins de 20 postes de salariés qui ont vu le jour sur notre commune.

Yannick GROUTSCH





Bon anniversaire
Monsieur Cavelius
90 ans le
16/02/2024

Maire de
Scy-Chazelles de
1971 à 1995



Bourse aux jouets 05/11/23 - Luscyoles



Cérémonie du Souvenir 11/11/23 - Souvenir Français



Beaujolais Nouveau 17/11/23 - Scy-Chazelles Loisirs



Prix Maisons fleuries 22/11/23



Accueil des nouveaux habitants 22/11/23



Théâtre *Le Canard à l'Orange* 02/12/23 -
La Troupe Ruffinoise



Théâtre *La demande en mariage* 03/12/23
La Compagnie des Masques des Voix



Concert Saint-Nicolas Jubilatio 10/12/23
Conseil de Fabrique



Voeux du Maire 12/01/24



Concert Nouvel An 13/01/24



Remise de maillots 24/01/24 - Jeunesse Sportive Metz
Scy-Chazelles



Choeur Opéra Théâtre de Metz 02/02/24



Théâtre *La Pince* 03/02/24 - Ile en joie



Théâtre *Sortie de
Secours* 04/02/24 -
Illustre Masca-
rade



Carnaval des enfants 10/02/24
LuScyoles



Carnaval des adultes 17/02/24
Scy-Chazelles Loisirs





Mon jardin au naturel

L'ORTIE... DE L'OR EN BARRE AU JARDIN ET DANS VOTRE ASSIETTE.

C'est bientôt le printemps, au jardin, tout semble reprendre vie, des jeunes pousses sortent de terre. Il y en a une, urticante, envahissante, considérée comme une « mauvaise herbe », qui est particulièrement mal aimée au jardin : l'ortie. Pourtant, cette plante herbacée de la famille des Urticacées possède mille vertus. Elle apporte de nombreux bienfaits aux plantes du jardin et au potager, ainsi que des bienfaits pour votre santé.

Au jardin

L'ortie dioïque (ou grande ortie) pousse un peu partout en France, dans des sols riches en azote.

Fertilisante, elle stimule la croissance des plantes et renforce leurs défenses, les rendant plus fortes face aux maladies. Elle est aussi utilisée en prévention contre les nuisibles (repousse les pucerons, araignées rouges et autres acariens). On l'utilise comme préventif contre le mildiou des tomates et c'est également un très bon activateur de compost.

L'ortie peut être utilisée fraîche directement au pied des plantes et arbustes comme un paillage. Dans ce cas, muni de gants épais, prélevez les orties et coupez-les en petits morceaux. L'ortie a une feuille qui absorbe toutes les pollutions. Faites attention de ne pas les ramasser dans des secteurs pollués tels que les fossés de bord de route ou des endroits traités aux pesticides. Laissez-les sécher 2 à 3 jours avant de les étendre pour éviter la germination des graines puis dis-

posez-les au pied des plantes, directement sur la terre. Pour renforcer vos pieds de tomate, au moment du repiquage, mettez un peu d'ortie fraîche directement dans le trou.

L'utilisation la plus commune de l'ortie au jardin est la version purin, véritable potion magique pour le jardinier.

Recette du purin d'ortie

Dans un seau de 5 litres (plastique mais surtout pas en métal), mettre environ 500 g d'orties fraîches hachées (non montée en graines) et 5 litres d'eau de pluie (car non calcaire et non chlorée). Couvrir le seau en laissant un peu d'aération et laisser reposer environ 2 à 3 semaines en remuant tous les 2 jours. Ce temps de repos varie en fonction de la chaleur extérieure. Le purin est prêt lorsqu'il n'y a plus de bulle de fermentation. Comme son nom l'indique le purin ne sent pas très bon, il faudra éviter de le stocker sous les fenêtres du voisin... Filtrer la préparation (bon courage !) et le mettre en bouteilles opaques (type bouteille de lait). Jeter les résidus du filtrage dans votre compost, il accélèrera sa décomposition.

Utilisation du purin d'ortie

N'utilisez jamais du purin d'ortie pur, trop concentré, il brûlerait vos plantes.

En engrais

Riche en azote, mais aussi en divers autres éléments nutritifs tels que des oligo-éléments et de minéraux (fer, magnésium, potassium), c'est un très bon engrais naturel. En effet, grâce à ces éléments, il va stimuler le développement des plantes et en améliorer le système chlorophyllien. L'azote permet de favoriser la croissance des parties aériennes et du système racinaire.

Diluer à 10% dans un arrosoir (1 litre de purin pour 9 litres d'eau de pluie), arroser au pied des plantes une fois par semaine ou tous les 15 jours au cours de leur développement au printemps. Arrêter à la floraison pour ne pas privilégier les feuilles au détriment des légumes ou des fruits.

En prévention contre les maladies et les ravageurs

Le purin d'ortie est préventif contre les maladies telles que l'oïdium, la tavelure, la rouille, le mildiou, la moniliose, et le botrytis (pourriture grise). Il est répulsif contre les dory-

phores, les acariens, les puceons, les vers (de la pomme ou carpocapses, de la carotte ou du poireau).

Diluer à 5% dans un pulvérisateur (0.5 litre pour 10 l d'eau de pluie), asperger le dessus et le dessous des feuilles au printemps tous les 15 jours.

En cuisine

En plus de sa richesse en minéraux et en oligo-éléments, l'ortie renferme des protéines et des vitamines A, B et C (5 fois plus que l'orange), essentielles pour votre santé. Cueillie jeune, l'ortie agrmente bien des plats comme le persil ou la ciboulette. On peut en faire du pesto, des quiches, des gratins et bien sûr une délicieuse soupe dont voici la recette :

Recette de la soupe d'ortie

Mettre un oignon coupé en morceaux, 2 ou 3 gousses d'ail, 3 pommes de terre et un bouillon de volaille à cuire dans un faitout avec de l'eau salée. Lorsque les légumes sont cuits, ajouter une bonne poignée de jeunes feuilles d'orties préalablement lavées pendant 30 secondes (pas plus sinon les vertus de la plante seront détruites). Mixer, ajouter une cuillère de crème fraîche et réajuster l'assaisonnement.

Voilà c'est prêt, il n'y a plus qu'à déguster.



*Alors l'ortie...
une mauvaise herbe ?*

Sandrine ZELL

INAUGURATION DU STADE FRANCO DE MARIA

Depuis le printemps 2023, le stade de football héberge le club Jeunesse Sportive Metz – Scy-Chazelles. Une grande nouveauté que ne fait pas oublier les fondateurs.

Le stade de football se nomme désormais "Franco de Maria" comme l'indique très bien la plaque qui a été posée sur le mur du vestiaire, du côté du chemin d'accès aux installations. A l'initiative de Jean Giovanni VELTRI, cet hommage honore la mémoire de celui qui a fondé le club en 1962 à la place de l'actuel AFAEDAM. Bon nombre d'anciens comme Jean ont pu s'épanouir à Scy-Chazelles dans ce sport si populaire grâce au dévouement de Franco de Maria. Il prenait tout en charge : la mise en place de toutes les équipes et l'entretien des installations. En 1983, il obtient de la municipalité qu'elle déplace le club à son emplacement actuel et édifie tout un complexe composé de deux terrains et d'un club house. Il quitte la gestion du club en 1986 après de très nombreuses années d'implication et décède en 1991.

Samedi 14 octobre 2023, la cérémonie organisée pour dévoiler la plaque était marquée par l'élégance. Après le discours de Monsieur le Maire, Mathieu Collet le Président du Club Jeunesse Sportive de Metz Scy-Chazelles a dressé un bilan très positif de ce début de saison. On compte plus de 200 adhérents et des résultats sportifs très prometteurs. Il l'a fait devant Patrick Flucklinger, l'ancien Président qui n'a pas manqué d'encourager les nouveaux dirigeants du club. Il l'a fait également en présence de Jean Giovanni Veltri qui tisse le lien entre le temps des pionniers et l'équipe actuelle dans laquelle il joue toujours un rôle actif en qualité d'arbitre référent. L'hommage au fondateur fut très réussi.

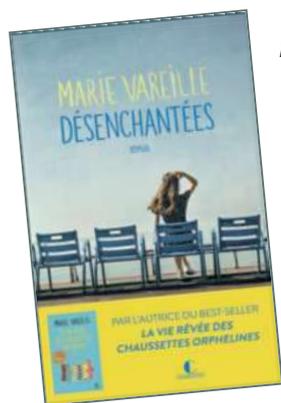


Sur la photo, de gauche à droite, Jean-Giovanni VELTRI, Frédéric NAVROT, Patrick FLUCKLINGER et Mathieu COLLET.

Yannick GROUTSCH

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nos coups de coeur



Désenchantées
de Marie Vareille,
éd. Charleston

Fanny est chargée par sa maison d'édition d'enquêter sur la disparition d'une jeune fille, Sarah, qui s'est produite 20 ans plus tôt. Le drame s'est passé là où vivait Fanny et où une bande de jeunes filles "les désenchantées"

étaient liées par un pacte secret. Sarah « cette adolescente qui mentait avec son plus beau sourire, s'émerveillant de voir les adultes craquer pour ses grands yeux candides » a-t-elle été assassinée, s'est-elle enfuie à l'étranger ? Un récit très prenant, à mi-chemin entre le polar et la peinture sociale du monde adolescent.

Jean-Loup



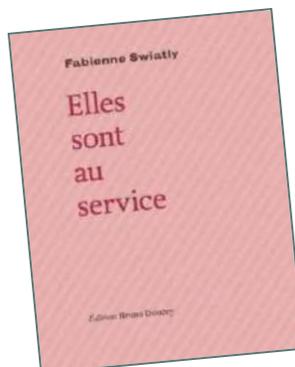
Triste Tigre
de Neige Sinno,
éditions POL

Avec *Triste Tigre*, récit autobiographique et essai multi récompensé en 2023, Neige Sinno s'empare du thème de l'inceste, à la fois intemporel et si contemporain, afin que

justice soit faite : sur l'ensemble des plaintes déposées, à peine 1/100 aboutit à la condamnation du pédocriminel.

Les justifications du violeur, le silence de la victime, la nécessité qu'elle parle et qu'on l'écoute, la façon de faire un récit acceptable des faits sont quelques-uns des questionnements que l'auteur traite de façon inédite dans ce livre exceptionnel.

Madeleine



Elles sont au service
de Fabienne Swiatly,
éd. Bruno Doucet

Petit recueil de textes très courts, efficaces, évoquant des femmes au travail, semblables à des instantanés photographiques.

L'autrice pose son regard

sur des femmes indispensables, souvent ignorées et mal rémunérées, travaillant dans l'aide à la personne, le soin, l'éducation, le nettoyage... Elle dévoile des fragments de vie sans les commenter. Son regard neutre suscite l'intérêt et même l'émotion grâce au détail juste. Femmes multiples aux activités et aux attitudes multiples... Elles sont toutes mises en lumière et nous invitent à nous questionner sur le fonctionnement de notre société.

Antoinette



Le Café sans nom
de Robert Seethaler,
éd. Sabine Wespieser

Nous sommes à Vienne, dans une ville en pleine reconstruction suite à la Seconde Guerre mondiale, dans le quartier de Leopoldstadt, à proximité de la place des Carmélites. La

vie des habitants originaires de ce quartier ou récemment arrivés est relatée dans toute son humanité par l'auteur. La jeune Mila, par exemple, est venue de la campagne pour trouver la sécurité de l'emploi à Vienne. Elle est finalement licenciée de l'usine textile à cause de la concurrence chinoise puis est embauchée par Simon dans le bar qu'il a ouvert depuis peu. Le point commun de tous les personnages de ce roman est de fréquenter le café de Simon, surnommé "le café sans nom". On s'y dispute, on discute, on s'y confie... on y boit beaucoup aussi ! Le dernier roman de l'autrichien Robert Seethaler est magnifique, il y décrit la vie quotidienne de gens simples contraints de s'adapter à une ville en plein bouleversement.

Anny

À pied d'œuvre de Franck Courtès, éd. Gallimard

Avec ce récit de Franck Courtès *À pied d'œuvre*, nous avons l'évocation d'un transfuge de classe, à rebours de ce qu'on entend habituellement : né dans une famille aisée mais peu attiré par les études, il découvre le métier de photographe aux alentours de ses vingt ans. Après avoir obtenu un CAP dans ce domaine, il devient un artiste reconnu, travaillant pour *Libération* et *les Inrockuptibles*, qui lui commandent des portraits de stars de la musique, du cinéma ou de la politique.

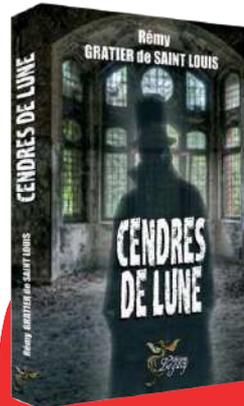
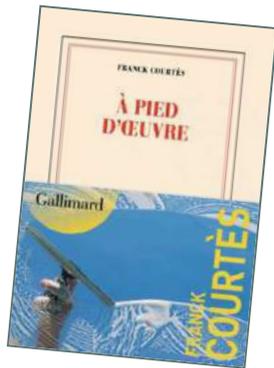
La marchandisation du métier et le passage au numérique lui font prendre la décision d'arrêter son activité du jour au lendemain après vingt ans dans le métier. Cela au profit de l'écriture. Et de fait, depuis 2013, il écrit et a publié six textes, nouvelles et romans ; mais force lui est de reconnaître que malgré un succès d'estime, ses droits d'auteur ne lui rapportent que 250 € par mois ! Après avoir renoncé aux avantages de sa vie passée et perdu douze kilos du fait d'un régime imposé, il décide d'accepter des missions de manœuvre que propose une plateforme où celui qui est le moins disant remporte le travail, pour un tarif horaire de 3 à 5 euros.

C'est ainsi que pour gagner le temps d'écrire, le narrateur découvre une nouvelle condition où il use à longueur de jour son corps et son esprit, et ce sans aucune intention humaniste ou politique comme d'autres écrivains avant lui, Robert Linhart, Erri de Luca ou Thierry Metz cité en épigraphe, ont pu le faire.

En ce qui le concerne, il n'est pas devenu un prolétaire, mais un homme à tout faire, côtoyant d'autres êtres plus misérables encore, qui vivent à la marge, sans droit aucun, et n'ont d'autre choix que la soumission.

On connaissait la précarité de nombreux écrivains en France, ce livre en est une illustration saisissante.

Une bonne nouvelle : l'auteur est dans la sélection des quatre finalistes du Livre à Metz qui se tiendra du 19 au 21 avril 2024 et où il viendra parler de son livre.



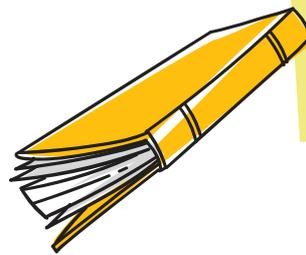
Lisez local !

En mars 2024, paraît un nouveau livre de notre sigéo-castellois Rémy Gratier de Saint Louis. Ce dernier roman se déroule à Ville-sur-Yron, non loin de Metz durant l'été 1916. Il met en scène un jeune médecin de campagne, Charles Daguet, dont la demeure est réquisitionnée par les autorités militaires allemandes dans le but d'en faire un centre de convalescence destiné aux officiers du Kaiser avant leur retour au front. Charles Daguet et sa famille s'accrochent tant bien que mal de cette situation jusqu'au jour où des phénomènes étranges et inexplicables troublent la demeure bourgeoise et ses occupants. L'inquiétude laisse rapidement la place à la peur, qui prend le pas sur la terreur, la suspicion, et la haine...

À découvrir en librairie,
et prochainement
à la bibliothèque.

SORTIE MARS 2024

Cendres de lune
de Rémy Gratier
de Saint Louis
Editions Legacy



En 2023 à la bibliothèque

- 913 inscrits dont 171 nouveaux inscrits
- 7 305 visiteurs
- 30 812 transactions
- 116 adhérents à NuMos
- 4 249 réservations
- 12 274 documents dont 417 nouvelles acquisitions

Et plusieurs milliers de centilitres de boissons chaudes sirotées par les lectrices et lecteurs dans le coin Café, thé, tisane de l'Aquarium.

Madeleine



PROGRAMME Lire en fête 2024

La bibliothèque à l'heure du sport

À l'occasion de la manifestation départementale *Lire en Fête... partout en Moselle : LisezBougez !* et du passage de la flamme olympique à Scy-Chazelles, la bibliothèque se met à l'heure du sport !

- **Dictée sportive**
samedi 16 mars 10h
- **Café philo**
samedi 23 mars 10h, animé par Véronique Bouillot, association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble). Prenons le temps de réfléchir ensemble !
Thématique : le corps
- **Atelier origami**
mercredi 10 avril 14h. À partir de 8 ans.

A noter

La participation d'un ou plusieurs membres d'une équipe des Olympiades à chacune de ces actions fera gagner des points à l'équipe.

Renseignements / Réservations

03 87 60 35 52

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

Estelle Léopold

Les Nuits de la lecture 2024 *L'Homme qui plantait des arbres*

Dans le cadre des Nuits de la lecture, action nationale qui avait cette année pour thème le corps, la bibliothèque a reçu le samedi 20 janvier la compagnie L'Autre Scène composée du metteur en scène et musicien, Sylvain Knecht, de la comédienne Anne Weinberg et de Jean-Luc Lhôte, bruiteur et « olfacteur » ; ils ont en effet présenté un spectacle « sonore et olfactif » tiré du bref texte de Jean Giono, *L'Homme qui plantait des arbres*.



Les yeux cachés par un masque, les spectateurs nombreux et de tous les âges, ont pu entendre l'histoire d'Elzéard Bouffier, modeste berger de Haute-Provence, qui au cours de ses déambulations sème de 1913 à 1947 des milliers de graines d'arbres divers qu'il choisit en fonction de leurs conditions d'adaptation. Et cette région qui s'avérait désertifiée, où les hommes misérables se haïssaient, redevient prospère et se repeuple.

Le thème, la défense de la cause écologiste dès 1953, l'issue heureuse de l'entreprise, la musique, les parfums de lavande, pain, verveine..., l'expertise des comédiens, ont fait de ce spectacle un moment à part, de l'ordre du rêve.

Et pour finir, les comédiens et le public ont pu se rencontrer au cours de la collation offerte par la municipalité.

Il ne nous reste plus, comme nous y engage Giono, qu'à planter des arbres à notre tour.

Madeleine Neyhouser



LISTE ALTERNATIVE CITOYENNE

Nous prenons la parole !

(Droits de l'opposition - Article 84 de la loi du 7 août 2015)

FRÉNÉSIE IMMOBILIÈRE

Nous pouvons tous constater l'hyperactivité immobilière qui s'est emparée de la commune ces dernières années, et ce de la voie de la Liberté au sommet du Mont Saint-Quentin y compris dans ses zones protégées.

Qu'en est-il de la sobriété préconisée par le PLUI afin de préserver l'environnement ? Si les besoins en logements existent, on aimerait un usage raisonnable de l'espace, une intégration meilleure des constructions dans le tissu urbain et naturel, plus de mesure dans les réalisations, ce dans le respect de la nature et des habitants déjà installés qui souffrent des travaux et voient leurs abords bouleversés.

Par ailleurs, il nous semble que lutter contre la vacance des biens existants permettrait d'éviter en partie le recours aux nouvelles constructions.

ENCORE LES SOURCES : GASPILLAGE MALGRÉ LA PÉNURIE



Nous nous inquiétons du devenir des sources derrière le lavoir ; force est de constater qu'à chaque nouveau chantier sur les coteaux, l'eau de source se perd dans les avaloirs ou stagne dans de pitoyables flaques.

← Voilà ce qu'il advient de la précieuse eau de source du Mont St Quentin.

CADRE DE VIE

Des riverains de la rue de l'Étang derrière le supermarché nous signalent qu'ils ont passé les fêtes de fin d'année avec un dépôt d'ordures au pied des conteneurs à verre. Sans parler des bouteilles, canettes et vaisselle cassée laissées à même le trottoir. Nous savons que le problème est malheureusement général ; il revient à chacun de respecter les lieux publics et de faire appel à son sens du civisme.

LAVOIR

Nous nous interrogeons sur les allers et venues autour du lavoir en contrebas de l'Esplanade et sur son utilisation, notamment pour de potentiels trafics. Par ailleurs, certains remplissent des bidons d'eau souvent en grande quantité, d'autres

procèdent au nettoyage de leur vélo ou de leurs chaussures de randonnée. Qu'en est-il de la réglementation ?

PLAIDOYER POUR LA MODÉRATION DES DÉPENSES

Nous sommes attentifs à l'évolution des dépenses et à la situation financière de la commune. Certains projets ne nous semblent ni nécessaires, ni compatibles avec l'état actuel de finances communales.

En tant que conseillers municipaux, nous nous opposerons à tout recours à l'emprunt qui aurait vocation à financer des projets non-essentiels.

A L'ÉCOUTE SCYTOYENNE

Dans le cadre de notre mandat, et ainsi que nous nous y étions engagés durant la campagne, nous sommes à l'écoute de la population afin de faire remonter vers la municipalité les remarques, informations, ou propositions dont vous souhaitez nous faire part. Malgré les conditions météorologiques glaciales, nous avons pu rencontrer et échanger avec vous le samedi 13 janvier devant l'Espace Liberté.

Nous nous attachons à transmettre les éléments que vous nous fournissez lors des séances publiques du conseil municipal ou en commission.

Nous avons déjà relayé ou relayerons vos demandes concernant l'état des jeux pour les tout-petits, que ce soit chemin de la Frécote ou derrière l'école maternelle Arc-en-ciel, ainsi que celui du terrain omnisport de l'Esplanade ; nous avons aussi été alertés sur le coût de la recharge aux bornes électriques, le stationnement dans les rues du village et voie de la Liberté, les règles d'urbanisme, et les constructions disproportionnées voie de la Liberté, à l'entrée du village et dans la zone naturelle du Site Classé. Cette liste n'est pas exhaustive.

RAPPEL

Les séances de Conseil municipal sont publiques, tout habitant peut y assister (sans intervenir). Vous pourrez vous rendre compte de son mode de fonctionnement à Scy-Chazelles et de la participation active des élus de notre liste.

Dans les semaines et mois à venir, nous irons à votre rencontre certains samedis matins, dans les différents quartiers de Scy-Chazelles.

Pour nous joindre, Jean-Jacques NEYHOUSER, Georges KRAUS, Alexandre LOCQUET : sigeo57160@gmail.com

Pour suivre nos contributions : <https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>



URGENCES

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

Usine d'Electricité de Metz

03 87 34 44 44

Distribution eau potable

VEOLIA 0 810 463 463

Régie de l'eau de Metz Métropole

03 72 60 60 40

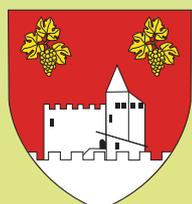
GrDF

Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33

Raccordement 09 69 36 35 34

Policier municipal

06 01 16 70 97



Scy-Chazelles

MAIRIE

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14

mairie@mairie-scy-chazelles.fr

www.mairie-scy-chazelles.fr

SANTÉ

à Scy-Chazelles

MAISON MÉDICALE

1 imp. Anne-Marie Célestine Michel

• MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Amandine Fanara 03 87 50 16 16

• CABINET INFIRMIER À DOMICILE

Valérie Ribeiro et Raphaël Nadalin

06 09 26 37 63

• MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Marine Pierlot 03 87 66 39 49

• OSTÉOPATHE

Gonzague Kiffeurt 03 87 30 73 81

• CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Jérémy Durkalec, Dr François

Lesieur et Dr François Fuzier

03 87 60 02 40

• ORL

Dr Firas El Hachem 03 87 17 83 92

• PÉDICURE PODOLOGUE

Anne Karine Lithfous

03 87 60 43 43

ORTHOPHONISTE

Anne Sophie Petaillat

67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

à Moulins-lès-Metz

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Vanessa Gautier

9 rue Verdun - 03 87 60 56 08

Dr André Iser

18 rue de Metz - 03 87 60 34 96

PHARMACIE

Pharmacie de la Plage

rue de Metz - Moulins-lès-Metz

03 87 60 02 03

à Longeville-lès-Metz

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical

Dr Alain Mabile 03 87 30 13 40

Dr Aurélie Marly 03 87 34 42 92

15 rue du G^{al} de Gaulle

PHARMACIE

Pharmacie de Longeville

Bd St Symphorien - 03 87 30 54 51

SAGES-FEMMES

Cabinet Bauer et Bosquet

50 bd St Symphorien - 03 87 17 28 35

à Metz

CABINET INFIRMIER Laurence

Fauconnet et Sandra Schneider

3 rue Xavier Roussel - 06 61 61 90 18

DIVERS

La Poste - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631

Presbytère catholique

4 rue des Moulins

Moulins-lès-Metz

09 80 33 83 76

Presbytère protestant

Christian Benard

3 bis chemin de Gorze

57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

Enlèvement des encombrants

03 87 20 10 00

Déchetterie d'Ars-sur-Moselle

(lundi, jeudi : 14h-18h30 ; mardi,

mercredi, vendredi, samedi : 9h30-

18h30 ; dimanche : 9h30-12h30)

Haganis - Service clients :

03 87 34 64 60

www.haganis.fr

Bibliothèque

03 87 60 35 52

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

(mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h ;

mercredi : 9h-12h et 13h-17h ;

samedi : 9h-12h et 13h-16h)

Groupe scolaire de Scy-Chazelles

1 rue de la Passerine

03 87 60 27 82

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

Crèche « Les Scyogoneaux »

1 impasse de l'Archyre

mc.scychazelles@aasbr.com

03 87 61 24 92

PEP Lor'Est

03 87 31 19 23

Relais Assistante Sociale

Centre Médico-Social

7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-

Metz

03 87 66 13 00

CLIC - Centre Local d'Information

et de Coordination

Metz Campagne 03 87 34 03 46

ADIL - Agence Départementale

d'Information sur le Logement

www.adil57.org

Maison de la justice et du droit

03 87 18 50 67

Numericable - Service client

3990 (0,80 cent mise en relation

puis coût d'un appel local)

TAXI JM SCY-CHAZELLES

Jean-Marie LEROND



Taxi

5 voie de la Liberté

03 87 80 20 54

ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Transports privés ou professionnels - Gares Aéroport - Commerces